



Niveau 6 (BAC+3)

LE MÉTIER

Éducation, prévention et insertion des publics en difficulté

L'ES établit une relation éducative à partir de ses observations et de situations du quotidien dans des espaces institutionnels formels et informels. Dans sa pratique, il adopte des attitudes et des postures basées notamment sur la congruence, l'écoute et la bienveillance.

Il s'adapte à l'autre en se rendant disponible. Il est amené à élaborer un accompagnement éducatif avec la personne ou le groupe dans une temporalité tenant compte des singularités, des aspirations et des potentialités de chacun.

Il s'inscrit dans un travail d'équipe avec laquelle il partage et analyse des hypothèses de travail adaptées aux besoins repérés. Il conçoit, conduit, évalue des actions socio-éducatives dans le cadre de projets personnalisés ou collectifs, crée et met en œuvre des actions mobilisant différentes méthodologies, propose des activités, des médiations et fait preuve de créativité.

Il émet des propositions pour l'analyse des besoins, l'évaluation et l'ajustement des orientations des politiques éducatives ou sociales menées dans les institutions avec lesquelles il travaille dans le respect de la confidentialité des informations concernant les personnes.

En savoir + consulter <https://jpo.ids.fr/es/>

LIEUX D'INTERVENTION

Les ES exercent leur activité dans les domaines de l'action sociale ou médico-sociale. Ils sont essentiellement employés par les associations extrêmement actives dans le champ de l'éducation spécialisée, mais aussi par les collectivités locales (départements et communes) et divers organismes d'accueil spécialisé.

DÉBOUCHÉS

L'ES travaille principalement dans le secteur associatif et dans la fonction publique : fonction publique hospitalière, fonction publique territoriale ou fonction publique d'État.

ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

Les ES peuvent accéder à une formation en management ou en ingénierie pour l'obtention du :

- Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS),
- Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale (DEIS),
- Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale (CAFDES).

Avec quelques années d'expérience, l'ES peut assurer la responsabilité d'un service.

SE FORMER AUX MÉTIERS DE L'INTERVENTION
SOCIALE DANS UNE OPTIQUE ÉMANCIPATRICE

ÉDUCATEUR(TRICE) SPÉCIALISÉ(E)

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU : 6 (RNCP  41747)

GRADE LICENCE -  Arrêté du 06/10/2025

Diplôme d'État du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur de la recherche, et la Ministre du travail, de la santé, des solidarités, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées.

PUBLIC CONCERNÉ

Étudiants, demandeurs d'emploi, salariés et apprentis

Aptitudes : Ce métier nécessite une aisance rédactionnelle ; un goût prononcé pour la lecture ; une grande attention aux problèmes sociaux et humains ; une aptitude aux relations humaines et à la communication ; une capacité d'écoute ; de créativité ; le sens des responsabilités ; un bon équilibre personnel permettant d'affronter des situations difficiles ou complexes

QUELQUES INDICATEURS

98%

de réussite en 2025
(RNCP 37676)

96%

d'insertion professionnelle après 6 mois
(promo 2025 - résultat des 26 répondants
sur la cohorte de 52 diplômés)

DURÉE DE LA FORMATION

3 ans

FORMATION EN ALTERNANCE

1 517h de formation **théorique**

(dont 12h d'accompagnement individuel)

1925 h de formation **pratique** sur
terrains professionnels

La formation pratique implique la mobilité des étudiants

RENTRÉE : FIN SEPTEMBRE - SORTIE : FIN JUIN

LIEU DE FORMATION

Nombre de places en formation initiale, en contrat de professionnalisation et en contrat d'apprentissage selon agrément de la Région Normandie :

NOMBRE DE PLACES

Site de Rouen (76)

IDS Normandie

Allée de Flore 76380 Canteleu

99

places pour la rentrée 2026
(dont 59 financées par la Région Normandie)

CONTACT

ORIENTATION - INSCRIPTION - FINANCEMENT - BOURSE

LE SERVICE ADMISSION

02.32.83.25.24 admission@idsnormandie.fr

IDS Normandie Allée de Flore BP118 76380 Canteleu

Responsable de formation : Karine Blanquet
Secrétariat : secretariat-es@idsnormandie.fr

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 6 : ÉDUCATEUR(TRICE) SPÉCIALISÉ(E)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les compétences prévues dans les quatre blocs de compétences (BC) qui conduisent à se préparer à l'obtention du diplôme d'État permettant d'exercer le métier d'éducateur(trice) spécialisé(e).

Objectifs pédagogiques par BC

- BC 1 : Concevoir et conduire un accompagnement éducatif spécialisé dans une visée préventive et inclusive (504h) ;
- BC 2 : Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation (504h) ;
- BC 3 : S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale (252h) ;
- BC 4 : S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social (245h).

ORGANISATION ET CONTENU DE LA FORMATION

La formation théorique et pratique se découpent en **6 semestres**.

Elle comprend, **en alternance 1925 h de formation pratique** (soit 55 semaines) **et 1517 h de formation théorique**.

La formation est organisée en modules rattachés à des unités de formation pour chaque bloc de compétences.

<http://bit.ly/es-ref-formation>

La formation pratique :

Elle se déroule en 5 périodes qui contribuent à la professionnalisation par l'acquisition de compétences construites grâce à la confrontation accompagnée aux réalités du terrain :

En première année, 2 temps de formation pratique sont proposés :

- ✓ 1^{ère} période : durée de 6 semaines
- ✓ 2^{ème} période : durée de 6 semaines

Les objectifs de ces périodes sont de permettre une immersion dans les métiers et de favoriser un positionnement de l'apprenant au regard de la formation choisie.

A l'issue de la première ou seconde période de formation pratique, et au plus tard à la fin du deuxième semestre, l'organisme de formation doit accompagner les apprenants pour leur permettre de confirmer leur choix avec la possibilité de se réorienter vers une autre formation notamment celles préparant aux autres diplômes d'État du travail social conférant le grade de licence.

En deuxième année, deux temps de formation pratique sont proposés :

- ✓ Une période de formation pratique collective de 6 semaines (en transversalité avec les étudiants en formation d'assistant(e) de service social) est proposé autour de l'élaboration d'un Diagnostic de Territoire Partagé.

- ✓ Un temps de formation pratique de 16 semaines avec des objectifs de professionnalisation.

En troisième année :

- ✓ Un temps de formation pratique de 21 semaines avec des objectifs de professionnalisation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les modalités pédagogiques sont multiples.

Tout au long du parcours de formation, selon les objectifs d'apprentissages, le scénario pédagogique conçu par le formateur peut comprendre des cours et TD qui seront à réaliser en présentiel, partiellement ou totalement à distance, en synchrone ou asynchrone. La plateforme pédagogique <http://e-campus.ids.fr> est mobilisée à cet effet.

Une partie de la formation du DEES est dispensée en transversalité avec les ETS et les ASS. Un socle et des temps communs (bloc 3 et bloc 4) ponctuent la formation théorique. En effet, la première année de formation est dispensée fortement en transversalité.

Chaque bloc et unités de formation sont abordés dans une logique de progression dans l'acquisition des compétences jusqu'à l'épreuve conclusive du Bloc 1 au semestre 6.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

<https://bit.ly/es-ref-d-evaluation>

La formation est sanctionnée par le Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES) délivré par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur de la recherche, et la Ministre du travail, de la santé, des solidarités, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées.

L'obtention du diplôme est subordonnée à la validation des 4 blocs de compétences. L'évaluation des connaissances et des compétences est réalisée par un contrôle continu ainsi que par une épreuve conclusive à l'issue du parcours de formation. Les attendus de l'épreuve conclusive du bloc 1 sont fixés au niveau national.

Chaque bloc de compétences fait l'objet d'une validation distincte, sans possibilité de compensation entre les blocs. Un bloc de compétences est validé dès lors qu'un apprenant a validé l'ensemble des unités de formation qui lui sont rattachées. Une unité de formation est validée si la moyenne obtenue à celle-ci est égale ou supérieure à 10/20. Les notes des unités de formation attachées à un même bloc sont compensables.

Répartition des épreuves d'évaluation par bloc de compétences :

- BC 1** - Contrôles continus sur les unités de formation ;
- Épreuve conclusive.
- BC 2** - Contrôles continus sur les unités de formation ;
- BC 3** - Contrôles continus sur les unités de formation ;
- BC 4** - Contrôles continus sur les unités de formation ;

DISPOSITIFS POUR RÉUSSIR

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Accompagnement collectif et individuel tout au long du parcours par un référent pédagogique, articulant les expériences de terrain et les apports théoriques et conceptuels.

ANALYSE DES PRATIQUES EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Espace d'analyse des situations de travail issues des stages et de réflexion en lien avec les apports théoriques dans une démarche professionnalisante et une posture éthique.

Cet espace offre un creuset de partage d'expériences, ainsi qu'une source de soutien et de rétroaction.

MOBILITÉ À L'INTERNATIONAL

L'IDS Normandie développe des mobilités internationales dans le cadre de ses formations. Il s'agit d'accompagner toute volonté de mobilité à l'international des étudiants afin de leur permettre de vivre une expérience venant enrichir leur parcours de formation. Ces mobilités réalisées essentiellement sous forme de périodes stage (formation pratique) permettent de contribuer au développement de compétences.



Nos formations se déroulent partiellement à distance

Classe virtuelle - activité - ressource - collaboration
forum de cours - production - tutorat

NUMÉRIQUE

Environnement Numérique de Formation riche
<http://bit.ly/presentation-services-outils-numeriques>.
Accès à un référent numérique de proximité.

CENTRE DE RESSOURCES

sur site et en ligne
Avec l'appui des documentalistes.

Renforcement individuel à l'écrit en français proposé 100% à distance.

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 6 : ÉDUCATEUR(TRICE) SPÉCIALISÉ(E)

MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION

PRÉREQUIS : Le candidat doit remplir au moins 1 des conditions suivantes :

- ✓ Être titulaire du baccalauréat.
- ✓ Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) au moins de niveau 4.
- ✓ Remplir les conditions fixées par l'Article D. 613-40 du code de l'éducation.

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- ✓ S'inscrire et constituer un dossier de demande de candidature
 - ✓ Avoir satisfait avec succès l'épreuve d'admission*
 - ✓ Bénéficier d'un financement
- Pour connaître les pièces à fournir,
se référer au règlement des épreuves d'admission à la formation
<http://bit.ly/reglement-epreuves-admission>

L'épreuve d'admission :

Un entretien oral individuel de 30 minutes (face à un jury composé de deux personnes, un professionnel, un psychologue ou un formateur) destiné à apprécier l'aptitude et la motivation des candidats à l'exercice de la profession, compte tenu des publics pris en charge et du contexte de l'intervention.

*Sauf cas spécifiques - Cf titre 1 - Art 5 - « Niveau du diplôme et conditions d'accès à la formation - Arrêté du 06/10/25.

Site de formation accessible aux personnes à mobilité réduite.
Aménagements de formation étudiés pour des personnes en situation de handicap avec le soutien d'un référent handicap

CALENDRIER

Ouverture des inscriptions en ligne : À partir du 19/01/26

Épreuve d'admission : Du 28 avril au 07 mai 2026

Résultat d'admission : 02 juin 2026

Réunion d'information ou session complémentaire éventuelle
consulter le lien suivant ou contacter le service admission :
<http://bit.ly/calendrier-admissions>

DISPENSES ET ALLÈGEMENTS

À l'entrée en formation, les candidats font l'objet d'un positionnement des acquis antérieurs de leur parcours de formation et de leur expérience professionnelle. À l'issue de ce positionnement, et sous réserve de justificatifs du parcours antérieur, ils peuvent bénéficier d'allègements et de dispenses de formation.

Une commission d'allègements et de dispenses a lieu en septembre

[Vous pouvez contacter au préalable le service admission.](#)

COÛT

Frais d'admission : Épreuve orale d'admission : **110 €**

- Si financement par la RÉGION :
+ **Frais de scolarité : 430 € / an**
+ **CVEC**** (contribution de Vie Étudiante et de Campus) : **105 €** pour 2025
+ **DI (Droits d'inscription)* : 193 € / an**
+ **Frais pédagogique :** pris en charge par la Région.
* *boursiers sont exonérés*
Consulter [les règles de financement des formations sanitaires et sociales de la Région Normandie](#)
- Si financement par EMPLOYEUR, OPCO, CPF de transition
+ **Frais pédagogique : 15 € par heure** de formation théorique soit,
22 755 € le coût pédagogique
+ **Droits d'inscription : 193 € / an**
Cas particulier: les apprentis doivent s'acquitter de la CVEC* et sont exonérés des DI

* La CVEC doit être réglée sur le portail <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> et l'attestation doit être fournie à l'IDS Normandie pour valider l'inscription.

« Aides financières pour une entrée en formation ? » consulter <http://jpo.ids.fr/contact/>

FINANCEMENT

Sous réserve d'éligibilité, vous pouvez bénéficier d'un financement :

- Conseil Régional de Normandie
- OPCO (contrat professionnel, apprentissage...)
- Éligible au CPF : Code CPF : **330266**

Nous vous invitons à vous renseigner sur les modes de financement possibles auprès du service Admission ou consulter la «Présentation des différents financements possibles pour entrer en formation à l'IDS Normandie.» sur <http://jpo.ids.fr/contact/>

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

La formation peut être réalisée en contrat d'apprentissage avec le centre de formation des apprentis professions sanitaires et sociales :

<https://www.cfapss-bn.com>

Florian DELEAU - f.deleau@cfapss-normandie.com

INSCRIPTION

Poursuite de scolarité ou titulaire d'un baccalauréat depuis -de 4 ans

Inscription sur <https://www.parcoursup.fr> jusqu'au 12/03/2026

Salariés ou titulaire d'un baccalauréat de + de 4 ans

Inscription sur notre site **IDS Normandie** jusqu'au 02/04/2026

- Depuis le menu choisir "Admission" > S'inscrire

Tuto : « Comment s'inscrire » sur <http://jpo.ids.fr/contact/>

Consulter [le processus d'inscription aux épreuves d'admission](#)

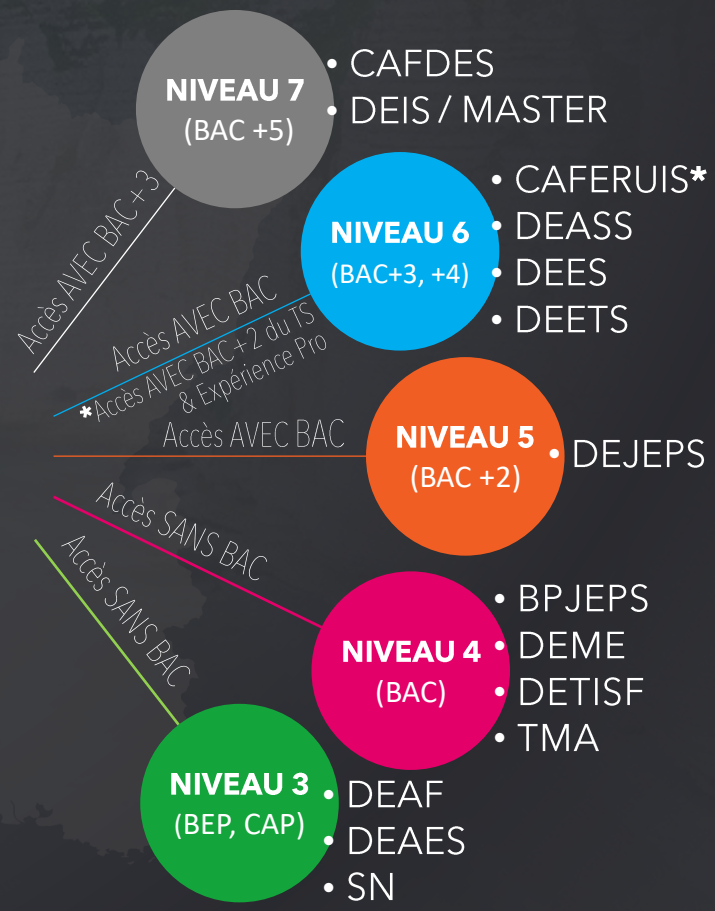
● **Rouen**

L'IDS NORMANDIE PROPOSE
DES FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES
DANS LE SECTEUR SOCIAL
CHAMPS SOCIAL - MEDICO-SOCIAL & ANIMATION SOCIALE
ALLANT DU NIVEAU 3 AU NIVEAU 7



Nos formations se déroulent
partiellement à distance

Classe virtuelle - activité - ressource - collaboration
forum de cours - production - tutorat



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPIÉRIENCE

Validation des Acquis de l'expérience - VAE

Formations
CERTIFIANTES

Formations
DIPLOMANTES

Formations
EN ALTERNANCE